

Échos Ste Marie

Volume 44 Numéro 6 Février 2022

150 ième anniversaire

**Un
village
des
pionniers**



Le temps écrit l'histoire et l'histoire dicte le futur!

Février 2022



SOMMAIRE

NOUVELLES MUNICIPALES

LA GUIGNOLÉE 2021

SYSTÈME AUTOMATISÉ D'ALERTE D'URGENCE

MUNICIPALITÉ: REGISTRE PISCINES ET SPAS

MUNICIPALITÉ BUDGET 2022

AVIS PUBLIC

MOT DES INSPECTEURS EN BÂTIMENTS

NOTRE MUNICIPALITÉ D'HIER À AJOURD'HUI

UN VILLAGE DES PIONNIERS

LA PAGE DES AÎNÉ(ES)

TRUCS ÉCOLOS

LE BONHEUR C'EST POUR VOUS)

DICTONS ET PROVERBES ANCIENS

À PROPOS DE FÉVRIER

UN PEU D'HISTOIRE

ANCIENNE CABANE/SLEIGH RIDE AU LAC

UN RÊVE QUI NE S'EST PAS RÉALISÉ (1ÈRE PARTIE)

RETOUR EN ARRIÈRE: UN PONT DE GLACE

DÉPANNEUR MARIELANDAIS

POSTE CANADA

PRÉVENTION INCENDIE

CULTURE CENTRE DU QUÉBEC

PATRIMOINE BÉCANCOUR

ASS. DES PERSONNES HANDICAPÉES

ANNONCES ET POTINS

MERCI À NOS COLLABORATEURS

À VOTRE SERVICE

DANS LA MRC ON VOUS AIDE

URGENCE 911

CALENDRIER

ÉCHOS STE-MARIE est un journal d'informations communautaires publié mensuellement de septembre à juin. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de Ste-Marie-de-Blandford.

Les résidents saisonniers, peuvent nous lire toute l'année sur le site web de la municipalité:

www.saintemariedeblandford.org. Le service des **Petites Annonces, Communiqués et Potins** est **offert gratuitement aux résidents et organismes régionaux**. Notre journal peut toutefois être envoyé aux gens de l'extérieur qui en font la demande ou peut être offert à un ami, un parent. Le **Tarif d'abonnement** est de 30\$ par année et votre chèque devra être libellé à l'ordre de Échos Ste-Marie.

N.B. Veuillez prendre note que tous les articles et communiqués publiés dans ce journal, sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Notre journal n'est pas un média pour exprimer notre opinion. Nous mettons l'accent sur l'information. Merci!

L'Équipe du journal

Responsable: Monique Fortier

819-283-2202

Courrier: moniquefortier10@gmail.com

Marie Lemay

Louise Fortier

NOUVELLES MUNICIPALES

Pour vous Marielandaises & Marielandais,

Une seconde période des Fêtes passée sous le signe de l'inquiétude et de restrictions causées par, vous savez quoi... inutile de le nommer afin de garder espoir qu'il disparaisse pour nous donner un certain répit et que l'on puisse recommencer à vivre plus normalement, sans contrainte, sans passeport, sans dénigrement, sans jugement. Plusieurs familles n'ont pu se réunir, dont la mienne, sans qu'il y ait d'effets néfastes pour leur santé. J'espère que tous ceux qui ont contracté le virus s'en sont bien sortis et que vous êtes prêts à faire face à cette nouvelle année 2022.

En début janvier, nous avons malheureusement appris le départ de Monique Lauzière, une personne engagée qui s'est impliquée au sein de notre communauté dans différents comités et associations dont elle a fait partie tout au long de sa vie. La culture lui tenait à cœur, c'est pourquoi elle a fondé la bibliothèque qui porte dorénavant son nom et le CACI (Centre d'Action Communautaire Internet qui a fermé faute de subvention du fédéral et de la reprise des locaux par la commission scolaire). Je suis de tout cœur avec vous, Jean-Guy, Éric, David, leurs conjointes et petits-enfants, vous avez perdu un gros morceau mais je suis convaincue qu'elle veillera sur chacun de vous.

Je voudrais remercier toutes les personnes qui entretiennent la patinoire au village, les sentiers autour et sur le lac, encore une fois la période des Fêtes a été plus agréable en nous permettant de faire différentes activités extérieures.

Pour l'eau potable au Lac, nous devons encore être patients car les firmes spécialisées dans le domaine ne sont pas encore en mesure de nous fournir la pièce maîtresse (tête du puits) qui nous permettraient de le sécuriser et par la suite procéder au nettoyage et drainage du réseau. Je vous remercie pour votre patience, car cette situation est vraiment hors de notre contrôle et

nous espérons débiter les travaux aussitôt que possible.

Nouvelles municipales

Comme vous avez pu le constater, la construction de l'entrepôt municipal est débutée et sera probablement terminée au printemps, si tout se passe bien au niveau main d'œuvre et la livraison du matériel.

Au dernier conseil nous avons adopté le règlement 269 décrétant le taux de taxes pour l'année 2022. Lors du dépôt du nouveau rôle 2022-2023-2024, nous avons constaté qu'à la suite de ventes des maisons à des montants plus élevés que l'évaluation municipale, le rôle pour notre municipalité a augmenté d'un peu plus de 30 millions, ce qui est assez exceptionnel. Pour donner suite à cette hausse importante, le conseil a opté pour une baisse du taux de taxes, nous passerons donc de 1,01\$ à ,96\$/\$100 d'évaluation. Vous retrouverez copie de ce règlement sur le site internet de la municipalité

Si vous éprouvez des besoins particuliers ou si vous avez besoin d'informations concernant les services locaux ou communautaires pour notre communauté, n'hésitez pas à m'interpeller, il me fera grandement plaisir de faire un brin de jasette avec vous (819-545-2066). Continuez de prendre soin de vous et espérons ensemble le retour à la normale dans un avenir rapproché.

Notre prochaine rencontre du conseil aura lieu le **lundi 7^{er} février 2022, à 19h30** et nous vous informerons via le panneau électronique si nous pouvons le faire en présentiel ou par visioconférence. Si vous avez des questions, vous pouvez écrire à la Direction générale : dg@saintemariдебlandford.qc.ca .

Ginette Deshaies, mairesse

LA GUIGNOLÉE 2021

Une fois de plus, la population de Ste-Marie de Blandford a été très généreuse afin d'offrir 16 paniers de Noël pour 16 adultes et 13 enfants, en denrées non périssables ainsi que des bons d'achats à notre Dépanneur Marielandais et à l'Intermarché de Gentilly pour que les personnes puissent compléter avec d'autres aliments (denrées périssables ou autres).

Malgré le contexte, nos fidèles bénévoles ont ramassé des denrées ainsi que des dons en argent et la population a été encore une fois au rendez-vous (dont un don de \$600 par une personne de notre communauté) pour un montant total de \$2580 (incluant les bons du Dépanneur). Le Centre d'Action Bénévole par l'entremise de la Guignolée des Médias, des dons en ligne ainsi que la contribution de la MRC Bécancour nous a remis des montants en bons d'achat à l'Intermarché (\$3950) au Dépanneur Marielandais (800\$) et la pharmacie Familiprix de Gentilly (875\$) la Fédération des producteurs de lait nous a également remis des litres de lait pour toutes les familles par l'entremise du CAB. Un gros merci à tous les donateurs !

Des entreprises de chez nous La Ferme Trotteuse nous a gracieusement offert des légumes biologiques et les Atocas du Québec ont également contribué par des canneberges séchées et du jus. C'est un beau travail de concertation, à vous tous... MERCI !!!!!

Je voudrais également remercier chaleureusement tous les bénévoles (Chantale Laneuille, André Samson, Jacques Maltais, Christiane Gaulin, Denise Dumaine, Suzanne Dumais, Pierre Sévigny, Sandra Bouffard et ses 2 petits lutins Angélique Desrochers et Naomi Vezina, Marie-Claude Mathon et sa fille Constance Dumont, Serge Fortier et Micheline Comeau qui se sont impliqués à différents niveaux : cueillette de denrées, triage & élaboration des paniers, livraison des paniers... sans vous, nous ne pourrions pas offrir ce service aux gens de notre municipalité. J'espère que vous pourrez poursuivre à mes côtés l'an prochain car ça prend toute une équipe pour réaliser une telle activité.

Pour conclure, je vous souhaite une très belle année 2022... la santé à profusion pour vous permettre de réaliser vos projets ou vos rêves et tout plein de belles surprises tout au long de l'année !!!

À l'an prochain..... et encore deux mille cinq cent quatre-vingt M E R C I !!!!!

Ginette Deshaies
Responsable de la Guignolée



SYSTÈME AUTOMATISÉ D'ALERTE D'URGENCE INSCRIVEZ-VOUS À COMPTER DU 24 JANVIER 2022

Bécancour, le 19 janvier 2022 – La municipalité de Sainte-Marie de Blandford vient de se doter d'un système d'alerte automatisé qui permettra de transmettre rapidement aux personnes inscrites un message d'urgence les avisant de la situation et des mesures préventives à prendre au besoin.

Ce nouvel outil de communication diffusera des informations telles que des avis d'ébullition, des évacuations ou toute autre situation d'urgence.

Dès le 24 janvier, nous vous invitons à vous inscrire à ce nouveau moyen de communication. Il y a deux façons très simples de le faire :

- En remplissant le formulaire sur notre page Internet : saintemariedeblandford.org
- En appelant à la municipalité au 819-545-2127, du lundi au jeudi de 8h30 à midi et 13h à 16h. *Laissez un message sur notre boîte vocale, au besoin.*

Les alertes et communications sont paramétrables. Ainsi, chaque citoyen choisit les alertes et notifications qu'il souhaite recevoir, selon ses préférences. Il choisit aussi la façon dont il veut recevoir ses notifications :

- sur un téléphone résidentiel (un message vocal sera laissé sur votre boîte vocale, au besoin),
- sur un téléphone cellulaire (un message vocal sera laissé sur votre boîte vocale, au besoin),
- par message texte,
- par courriel.

Soulignons qu'il est recommandé qu'au moins une personne par propriété soit inscrite au système d'alerte. Inscrivez-vous dès maintenant pour être bien informé !



La municipalité de Sainte-Marie de Blandford demande votre collaboration concernant la nouvelle réglementation Provinciale sur les piscines et spas. Ce règlement oblige les municipalités à tenir un registre des résidences possédant une piscine et/ou un spa. Donc nous vous demandons de bien vouloir communiquer avec nous soit par téléphone ou courriel afin de nous en faire part.

Si vous désirez plus d'information sur les nouvelles règles à suivre pour être en conformité avec ce règlement, communiquer avec nos inspecteurs en bâtiment au 819-298-2070, il leur fera plaisir de répondre à vos questions. Ou consulter le site web

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/ministere/securite-des-piscines-residentielles/mesures-de-securite/>

Vous pouvez nous rejoindre au 819-545-2127 ou par courriel au mun@saintemariedeblandford.qc.ca

Merci

Sophie Millette Directrice générale

**BUDGET 2022 ET PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS**

	<i>Budget 2021</i>	<i>Budget 2022</i>
<u>Revenus</u>		
<i>Total Taxes sur la valeur foncière</i>	543 213,00 \$	677 498,28 \$
<i>Taxes sur une autre base</i>		
<i>Total Taxes de services</i>	151 350,00 \$	131 732,00 \$
<i>Total Compensations tenant lieu de taxes</i>	15 490,00 \$	11 567,00 \$
<i>Total Réseaux routier</i>	226 333,00 \$	210 000,00 \$
<i>Total Services rendus</i>	23 600,00 \$	3 200,00 \$
<i>Total Imposition de droits</i>	36 000,00 \$	40 500,00 \$
<i>Total Intérêts</i>	1 400,00 \$	1 200,00 \$
<i>Total Autres revenus</i>	15 000,00 \$	13 680,00 \$
<i>Total Revenu</i>	1 012 836,00 \$	1 089 368,28 \$
<u>Charges</u>		
<i>Total Administration générale</i>	312 646,00 \$	349 769,00 \$
<i>Total Sécurité publique</i>	109 309,00 \$	110 814,00 \$
<i>Total Transport</i>	275 361,00 \$	327 864,00 \$
<i>Total Hygiène du milieu</i>	198 342,00 \$	172 232,00 \$
<i>Total Aménagement, urbanisme et développement</i>	24 800,00 \$	29 000,00 \$
<i>Total Loisirs et culture</i>	48 980,00 \$	46 281,00 \$
<i>Total Frais de financement intérêts</i>	5 848,00 \$	9 177,28 \$
<i>Total Financement capital</i>	26 100,00 \$	26 800,00 \$
<i>Affectation</i>	11 000,00 \$	8 022,36 \$
<i>Total Charges</i>	1 012 386,00 \$	1 089 368,28 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARIE-DE-BLANDFORD

BUDGET 2022

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2022-2023-2024

TITRE DU PROJET	2022	2023	2024	Mode de financement prévu
TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES				
chaussée route 226 et Pré-Vert	52 000,00 \$	1 188 000,00 \$		PIIRL (90%) et règlement d'emprunt
Construction entrepôt municipal	320 000,00 \$			Surplus libre cumulé
Réfection complète chaussée et ponceaux, Pionnier Sud	785 000,00 \$			PIIRL (90%) et règlement d'emprunt
Rechargement et fossés route des Flamants		120 000,00 \$		PIIRL (90%) et budget d'opérations
Scellement de fissures : Pionniers Nord et Bosquets	50 000,00 \$			PIIRL (90%) et budget d'opérations
Ponceau Pionnier Nord		77 000,00 \$		PIIRL (90%) et budget d'opérations
HYGIÈNE DU MILIEU - EAU POTABLE ET EAUX USÉES				
étude préliminaire	125 000,00 \$			FIMEAU et règlement d'emprunt
plans et devis traitement des eaux usées	122 000,00 \$			PRIMEAU
Réalisation travaux infrastructures égout lac Rose		2 000 000,00 \$		FIMEAU et règlement d'emprunt (20%)
réalisation travaux infrastructures pour relier les 2 secteurs et traitement			5 500 000,00 \$	PRIMEAU et règlement d'emprunt (20%)
Réalisation travaux infrastructures égout Village			4 500 000,00 \$	PRIMEAU et règlement d'emprunt (20%)
LOISIRS - INFRASTRUCTURES				

TOTAUX	619 000,00 \$	4 093 000,00 \$	10 127 000,00 \$	14 839 000,00 \$
---------------	----------------------	------------------------	-------------------------	-------------------------

VENTILATION DES COÛTS PAR TYPE D'AIDE FINANCIÈRE	
SUBVENTION ÉGOUT (PRIMEAU)	8 122 000,00 \$
SUBVENTION ÉGOUT FIMEAU	2 125 000,00 \$
SUBVENTION PIIRL	2 044 800,00 \$
UTILISATION SURPLUS	320 000,00 \$
EMPRUNTS	2 202 500,00 \$
BUDGET ANNUEL D'OPÉRATION	24 700,00 \$
TOTAL	14 839 000,00 \$

14 839 000,00 \$

AVIS PUBLIC

À toute personne habile à voter du territoire de la municipalité.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le **06 décembre**, le conseil municipal a adopté les règlements suivants :

a) Règlement # **264** modifiant le règlement de zonage # 203 (193)

Le règlement vise à :

- assimiler la culture du cannabis (commerciale) et la culture du cannabis à des fins personnelles (cannabis médical) à des usages agricoles et définir des critères d'encadrement de ces usages et des distances séparatrices pour les odeurs;
- interdire spécifiquement les succursales de la SQDC dans les zones M-01, M-02 et M-04;
- restreindre l'abattage des arbres dans les zones M-01, M-02, M-03, M-04, INST-01, INST-02 et P-02;
- autoriser les commerces de produits agricoles sur la ferme de plein droit;
- augmenter la superficie maximale des abris jardin à 25 mètres carrés;
- augmenter le coefficient d'emprise au sol pour les bâtiments accessoires reliés à un usage résidentiel à 20 % dans les zones de villégiature;
- abroger les articles relatifs à la sécurité des piscines résidentielles;
- abroger les articles relatifs aux dérogations en zone inondable;
- abroger la section relative aux expertises géotechniques en zone potentiellement exposée aux glissements de terrain;
- déplacer les normes relatives au lotissement du règlement de zonage vers le règlement de lotissement;
- clarifier certaines définitions et certains autres éléments.

b) Règlement # **265** modifiant le règlement de lotissement # 194

Le règlement vise à :

- déplacer les normes relatives au lotissement du règlement de zonage vers le règlement de lotissement.

c) Règlement # **266** modifiant le règlement sur les dérogations mineures # 199

Le règlement vise à :

- énumérer les exceptions à l'obtention d'une dérogation mineure;
- permettre certaines dérogations mineures dans un lieu où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité ou de santé publiques, de protection de l'environnement ou de bien-être général.

d) Règlement # 267 modifiant le règlement sur les usages conditionnels # 204 (200)

Le règlement vise à :

- autoriser les commerces de produits agricoles sur la ferme de plein droit.

2. Toute personne habile à voter du territoire de la municipalité peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité des règlements ci-haut au plan d'urbanisme.
3. Cette demande doit être transmise à la Commission dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.
4. Si la Commission reçoit une telle demande d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la municipalité, celle-ci doit donner son avis sur la conformité des règlements au plan d'urbanisme dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai prévu pour demander à la Commission son avis sur la conformité des règlements ci-haut au plan d'urbanisme.
5. Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit de faire une demande à la CMQ :

a) Condition générale à remplir le **6 décembre 2021** :

Être soit domicilié dans cette municipalité, soit propriétaire d'un immeuble dans celle-ci, soit occupant d'un lieu d'affaires situé dans celle-ci.

b) Condition supplémentaire, particulière aux personnes physiques, à remplir le **6 décembre 2021**

Être majeur et de citoyenneté canadienne.

c) Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires :

Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des cooccupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant du lieu d'affaires.

d) Condition d'exercice du droit d'une personne morale de faire une demande à la CMQ :

Désigner par résolution, par les membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le **6 décembre 2021** et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne.

Donné à Sainte-Marie-de-Blandford, le **7 décembre 2021**

Sophie Millette,
Directrice générale et secrétaire-trésorière



MESSEGE des INSPECTEURS EN BÂTIMENT

La protection du patrimoine immobilier

Le gouvernement provincial a adopté, le 25 mars 2021, la *Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives*. La majorité de ses dispositions sont entrées en vigueur le 1^{er} avril 2021.

Cette loi a apporté plusieurs changements qui concernent le milieu municipal principalement en ce qui a trait à la connaissance et à la protection du patrimoine immobilier ainsi qu'aux régimes d'entretien des bâtiments et de contrôle des démolitions.

Le contrôle des démolitions

La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU) a été modifiée de manière à resserrer le contrôle des démolitions par les municipalités locales.

L'adoption et le maintien en vigueur d'un règlement de démolition par une municipalité locale sont obligatoires. Ainsi, toute municipalité locale doit adopter un tel règlement, conforme aux nouvelles dispositions de la LAU avant le 1^{er} avril 2023, soit deux ans après la sanction de la Loi.

Mesure transitoire

Une mesure transitoire s'applique, dans une municipalité locale, jusqu'à ce qu'un tel règlement soit en vigueur et qu'un inventaire ait été adopté par la MRC.

La municipalité doit, au moins 90 jours avant la délivrance d'un permis ou d'un certificat d'autorisation relatif à la démolition d'un immeuble construit avant 1940, notifier à la ministre de la Culture et des Communications un avis de son intention d'autoriser la démolition d'un immeuble.

Une équipe disponible

Vous êtes propriétaire d'un immeuble construit avant 1940 ? Vous envisagez le démolir ? Nous vous invitons à communiquer avec les inspecteurs du service d'inspection régional de la MRC. Ils sauront vous expliquer la démarche ainsi que les délais et ils vous indiqueront les documents à fournir.

Amélia Croteau, France Légaré & Christian Soucy
Inspecteurs en bâtiment

819 298-2070

inspection@mrcbecancour.qc.ca

NOTRE MUNICIPALITÉ D'HIER À AUJOURD'HUI



LE LAC ROSE «UN HÉRITAGE À CONSERVER»

Les cinq appellations pour le lac

Saint-Eustache. Le nom de St-Eustache prend son origine selon les us et coutumes de notre région, parce que, en 1823, la Couronne concède tous les lots entourant le lac à Eustache Mailhiot. Son prénom sanctifié est reconnu par les autorités et utilisé par les cartographes jusqu'en 1979. Bien que cette appellation était peu populaire car on en ignorait son étymologie, il n'en demeure pas moins que c'était l'unique lac à porter ce toponyme dans la province de Québec.

Du Domaine. Les archives nous apprennent que cette épithète était employée dans notre territoire à la fin du XIX^{ème} siècle. Comme la population qui habitait sur le chemin du même nom était nombreuse, il était usage autrefois de baptiser les lieux selon le nom utilisé par les gens. Une autre hypothèse est l'achat d'une propriété non loin de l'entrée du lac par Wilfrid Laurier en 1896. Sir Wilfrid Laurier vend son emplacement évalué à deux cent dollars le 26 août 1899. Cette année là, le politicien triomphe et devient premier ministre du Canada.

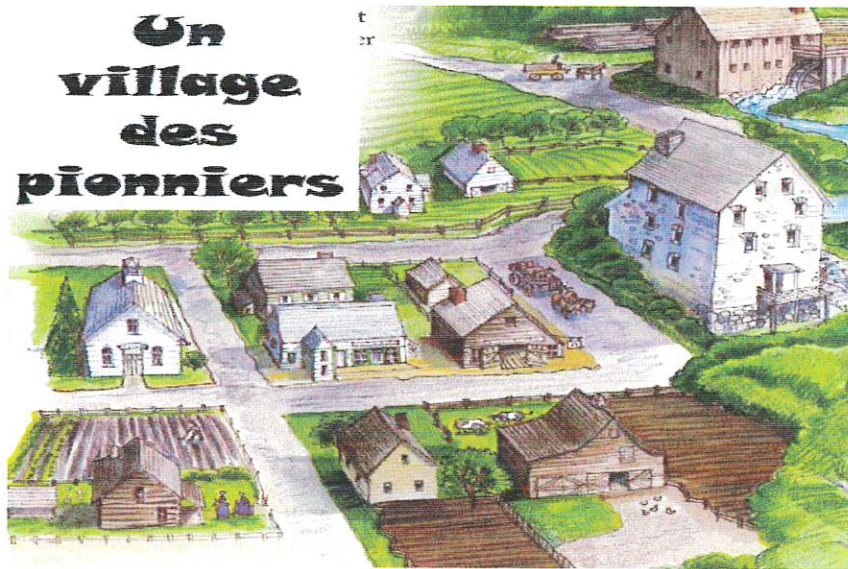
Lamothe. Le 8 janvier 1908, le Gouvernement provincial accorde une charte avec capital actions à la Compagnie du Lac Lamothe qui a son siège social sur la rue Sherbrooke à Montréal. Acquis dans un but spéculatif, les actionnaires font imprimer une brochure publicitaire qui vend admirablement bien le rêve de posséder une petite cabane sur le bord d'un lac, au

milieu de cette nature sauvage. Ce dépliant explique que les terrains ont été arpentés et subdivisés en lots et que pour la somme de cinquante dollars, le membre a droit à un lot de vingt-cinq sur cent pieds à soixante-quinze pieds du rivage. De plus, sa famille jouira de tous les privilèges de chasse et de pêche, ainsi que l'usage des chaloupes et de la maison du club. Le plan cadastral existe toujours et la maison du club était située près de la plage, elle fut incendiée vers 1913. La vente des terrains n'aurait pas donné les résultats escomptés, on raconte même que certains commerçants montréalais auraient acheté des espaces localisés dans les eaux limpides du lac! En 1910 l'immeuble du siège social est vendu et l'année suivante une seconde charte provinciale, à but non lucratif, est accordée au Club de Chasse et Pêche du Lac Lamothe Limitée.

Sainte-Marie. Ce toponyme prend sa signification dans un contexte simplement local. Situé à quelques milles du village les gens des environs utilisaient le vocable de la paroisse pour désigner le *petit lac* de Ste-Marie. On peut lire dans l'acte qui constitue le Centre Récréatif de Ste-Marie en 1947 que les sociétaires sont tous propriétaires de terrain et de chalet au Lac Ste-Marie. Ce nom est également mentionné dans la correspondance échangée entre l'Office provincial de la biologie de l'Université de Montréal et l'Association de Chasse et Pêche du lac concernant l'empoisonnement au début des années cinquante.

Rose. Le 28 août 1933, Armand Caouette et son épouse Rose Lacharité deviennent propriétaires des lots du lac. Un ancien raconte que sa marraine et son parrain disaient à son père qu'ils allaient se promener au lac *de* Rose. Voyant l'opportunité d'en faire un site touristique, ce cordonnier de Montréal ne trouvait pas le nom de Saint-Eustache assez commercial. Il décide donc de prendre le court prénom de sa femme pour baptiser la nappe d'eau. Cette décision donne un bon résultat puisque le public l'adopte rapidement d'autant plus que les roses sauvages dominent à l'époque à l'entrée du lac. Suite à des ententes entre la Commission toponymique du Québec et la Corporation municipale de Sainte-Marie-de-Blandford, le Lac Saint-Eustache devient officiellement en novembre 1979 le treizième Lac Rose.

Un village des pionniers



150^e Sainte-Marie-de-Blandford

Georges Desharnais 1894-1961

En 1916, Georges épouse Corinne Auger à Ste-Sophie-de-Lévrard et de cette union sont nés 15 enfants. Trois ans après leur mariage, le couple s'installe sur une ferme dans le rang du Domaine. En 1940, un incendie détruit la ferme. Georges fait l'acquisition d'une autre ferme appartenant à Lucien Bellefeuille située aussi dans le rang du Domaine aujourd'hui sous l'appellation Des Pionniers. C'est une ferme d'exploitation laitière. Georges détient aussi une renardière pour la vente de la fourrure.

En 1956, le plus jeune de ses fils, Clément, pris possession de cette ferme qu'il exploita jusqu'en 1973.

Georges est conseiller municipal, marguillier et membre de la Ligue du Sacré-Cœur.

Corinne est membre du Cercle des Fermières et présidente de 1950 à 1952. Elle est aussi membre des Dames de Ste-Anne.

LA Page des aîné(e)s par Louise Fortier



Ma grand-mère disait

Ne laissez pas vos casseroles briller plus que vous. Ne prenez pas si au sérieux le nettoyage de la maison.

La vie est courte, profitez-en !

Enlevez la poussière si nécessaire Mais prenez du temps pour peindre un tableau ou écrire un poème, promener ou rendre visite à un ami, cuisiner ce que vous voulez, arroser vos plantes...

Ayez du temps libre pour boire une bière, nager à la plage (ou piscine), escalader des montagnes, jouer avec des chiens, écouter de la musique, lire des livres, cultiver vos amis et profiter de la vie.

Enlevez la poussière si nécessaire mais la vie continue à l'extérieur. Tu sais que ce jour ne reviendra jamais.

Enlève la poussière si nécessaire mais n'oublie pas que tu vieilliras et que beaucoup de choses que tu peux faire maintenant ne seront pas si faciles à faire dans la vieillesse. Et quand tu sortiras, puisque nous partirons tous un jour, tu deviendras aussi poussière.

Et personne ne se souviendra du nombre de factures que vous avez payées, ni de votre propre maison, mais ils se souviendront de votre amitié, de votre joie et de ce que vous avez enseigné."



TRUCS ÉCOLOS



par Louise Fortier

Surtout pour les générations futures, il est important, en tant qu'individu, de réduire autant que possible notre empreinte écologique. Comme tout grand changement commence par des petits gestes quotidiens, voici 7 façons de réduire votre empreinte écologique sans complètement bouleverser votre mode de vie.

ACHETEZ DES ALIMENTS ET DES PRODUITS LOCAUX Certainement plus facile à dire qu'à faire, mais consommer des produits locaux stimule non seulement l'économie régionale, mais réduit aussi les émissions de gaz à effet de serre liées aux transports. Vous pouvez vous abonner à un service de paniers bio, porter une attention particulière aux fruits et légumes en saison et magasiner les produits des agriculteurs locaux. D'ailleurs, de plus en plus de restaurants mettent de l'avant les produits locaux, encouragez ces établissements! Pour ce qui est des autres produits, ils voyagent de plus en plus. Qu'il s'agisse de vêtements, de produits électroniques, ou de meubles, de nombreux articles ont une énorme empreinte écologique. Les services de livraison en ligne sont de plus en plus rapides et cela peut être tentant, mais demandez-vous si vous pourriez trouver le même produit près de chez vous! Soutenez les entreprises locales afin de réduire votre empreinte.

FAVORISEZ LES MOYENS DE TRANSPORT DURABLE Il est maintenant plus facile que jamais de profiter du transport en commun, ou d'opter pour des déplacements écologiques. Il s'agit d'une des meilleures façons de réduire votre empreinte écologique, car le transport occupe une place importante dans celle-ci. Toutes les pratiques suivantes sont d'excellentes options pour réduire l'usage ou le besoin d'avoir une voiture : covoiturage, vélo, marche, transport en commun.

RÉDUISEZ VOTRE UTILISATION D'EAU POTABLE Ressource vitale, l'eau douce est limitée et économiser l'eau potable devrait être une priorité pour tous. En plus, incorporer des techniques pour économiser l'eau dans votre maison, c'est assez simple, voici quelques idées : utiliser des barils de récupération d'eau de pluie, faire des brassées de lavage lorsque votre panier de linge est plein seulement, arrêter les robinets lorsque vous vous brossez les dents, etc.

GÉNÉREZ MOINS DE DÉCHETS Plusieurs petits gestes simples peuvent vous permettre de générer moins de déchets au quotidien. En voici quelques-uns : utiliser des sacs réutilisables; acheter des produits en vrac; récupérer tout ce qui porte la mention «récupérable»; boire de l'eau du robinet; faire un bac de compostage, etc.

RÉDUISEZ VOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE Si vous construisez une maison neuve, pensez à passer l'énergie solaire en examinant les options d'installation. Sinon, il existe encore de nombreux moyens de réduire votre consommation d'énergie. Des gestes simples comme éteindre les lumières, débrancher les appareils que vous n'utilisez pas ou diminuer le chauffage dans votre maison.

LIMITEZ VOTRE CONSOMMATION DE VIANDE Pas obligé de devenir complètement végétarien, mais diminuer la consommation de viande à seulement quelques soirs par semaine est déjà un grand pas en avant pour réduire votre empreinte écologique. Comme la production végétale demande moins d'eau à produire que la viande, une alimentation à base de plantes contribue à réduire votre empreinte écologique. Si vous voulez consommer de la viande, pensez à faire des choix locaux ou à vous limiter à 1 ou 2 repas par semaine! Apprenez à connaître les petits producteurs de viande de votre région.

RECYCLEZ ET RÉUTILISEZ DE MANIÈRE RESPONSABLE Le recyclage contribue à préserver les ressources et à réduire la pollution de l'air et de l'eau. Cela permet également de sauver de l'espace dans nos sites d'enfouissement déjà pleins.

Le bonheur c'est pour vous !



La voie lakota : 5 leçons de sagesse sioux

Flavia Mazelin Salvi

Recherche et présentation : Monique Fortier

La transformation

La leçon. Pour les Lakotas, la vie est avant tout une succession de transformations. « Certaines sont lentes, comme ce que subit la tige pour devenir un arc. D'autres sont rapides. L'important, nous dit Joseph Marshall III, est d'en être conscient afin de ne pas les subir. « Comme les facteurs d'arcs, qui abordent leur tâche avec respect, douceur, attention, de façon à fabriquer le meilleur arc possible. »

La pratique. Il s'agit de renforcer et favoriser les transformations positives. Une fois par semaine, prenez le temps de vous repasser le film des derniers jours en les revivant : visualisez les moments, ressentez les émotions qui leur sont associées. Puis essayez de repérer d'une part ce qui, dans vos relations, vos tâches, votre organisation, vous procure du plaisir et un sentiment d'équilibre et, d'autre part, ce qui vous agace, vous inquiète, vous agresse ou vous épuise. Une fois ces deux pôles identifiés, réfléchissez à ce qui pourrait menacer votre pôle positif et à la façon dont vous pourriez trouver un nouvel équilibre satisfaisant ; puis à ce qui pourrait améliorer votre pôle négatif. Planifiez une série d'actions concrètes à réaliser au jour le jour, avec patience et ténacité.

La simplicité

La leçon. « Chaque aspect de la construction d'un arc et d'une flèche était réduit à sa forme la plus simple possible. Cette conception rendait la construction facile. Préserver les choses simples était bien plus qu'une philosophie. Cela avait une application pratique au jour le jour. Mes grands-parents avaient choisi un style de vie simple afin de pouvoir exploiter au mieux les ressources disponibles », écrit Joseph Marshall III, en précisant que leur vie ne l'était pas toujours, tant s'en faut, mais que la solution qu'ils choisissaient pour atteindre un objectif était celle qui était la plus aisée, la moins dispendieuse, celle qui respectait une forme d'équilibre et d'harmonie naturels. Pour l'auteur, ralentir, trouver des endroits calmes, en soi et à l'extérieur, faire la différence entre le suffisant et le trop sont les seuls moyens de nous faire apprécier la saveur de la vie et de ne pas dilapider l'énergie, la nôtre et celle de notre environnement.

La pratique. Prendre conscience que tout est énergie (les pensées, les mots, l'argent, la matière...) et que, en tant qu'êtres vivants dans un monde fini, nous ne disposons pas d'un capital énergétique illimité. Tout ce que nous produisons et consommons à un coût. Mieux nous gérons notre énergie – physique, psychique et spirituelle – mieux nous vivons. Dans cette perspective, la simplicité devrait être notre boussole, celle qui guide notre façon de communiquer (authenticité, discrétion) ou de consommer (responsabilité, sobriété). Entraînez-vous chaque jour à qualifier vos actes (propos, achats, décisions...) de « justes » ou de « trop ». Trop compliqué ou excessif. Faites confiance à votre petite voix intérieure, qui sait mieux que votre mental ce qui nourrit la simplicité ou l'excès.

L'objectif

La leçon. « Peu d'objets tels que l'arc et la flèche symbolisent à la fois le but et la fonction.: atteindre un but », Il précise que, même si nous avons le sentiment de ne pas avoir de buts particuliers, nous pouvons, si nous le décidons, les trouver, ou leur permettre de nous trouver en les laissant jaillir de nous.. Dans la sagesse lakota, celui que tous devraient tenter d'atteindre est d'aider les autres avant de penser à soi. « Crazy Horse¹ nous a appris que s'occuper des autres et être dans le don était la chose la plus juste à faire. » Chacun à sa manière, avec ses moyens. « L'important est d'avoir le sentiment de prendre un engagement pour soi, et non de faire quelque chose par obligation ou par devoir. »

1. Crazy Horse, chef lakota sioux (1840-1877) qui a lutté, comme Sitting Bull, contre les colons militaires américains.

Dictons et Proverbes anciens

Le proverbe est un court énoncé exprimant un conseil populaire, une vérité de bon sens ou une constatation empirique et qui est devenue d'usage commun.

(Grand Larousse)

Février



- Quand février commence en lion, il finit comme un mouton
- S'il ne pleut ni ne neige à la St Blaise, en mars le froid en prendra à son aise
- A la St Gaston surveille tes bourgeons
- A la Ste Jacqueline Froid et Bruine
- Quand la bise oublie février, elle arrive en mai
- Rosée à la chandeleur, hiver à sa dernière heure
- A la Saint Valentin tous les vents sont marins
- A la Ste Bernadette souvent le soleil est de la fête
- A la Saint Pierre Damien, l'hiver reprend ou s'éteint

Présentation Monique Fortier

À propos de... **FÉVRIER** *Coutumes et culture*



La fête de la chandeleur



Les crêpes

La fête de la chandeleur marque la fin du solstice d'hiver et annonce l'arrivée du printemps. En Europe comme au Québec, on attribue à certains animaux le pouvoir de prédire la date du début de la saison printanière, qui varie selon le lieu géographique. Lorsque l'ours des régions montagneuses d'Europe sort de sa tanière le 2 février et qu'il fait sombre, celui-ci reste dehors car le printemps ne tardera pas. Si par contre, le temps est clair et qu'il voit son ombre, il retourne dans sa tanière et l'hiver durera 40 jours supplémentaires. Au Québec, c'est généralement la marmotte, appelée aussi siffleur, qui est météorologiste de service. Comme dans la croyance française, si la marmotte voit son ombrage le jour de la chandeleur, c'est signe qu'il fait soleil et que l'hiver se prolongera encore six semaines. La marmotte en profitera pour rentrer dans son terrier en attendant le printemps. Certaines marmottes sont devenues célèbres grâce à leur numéro de prédiction météorologique. En Ontario, c'est Willie qui a offert ce spectacle pendant 22 ans jusqu'à sa mort en janvier 1999. Elle était la vedette du Festival de la marmotte de Warton. La chandeleur a donné lieu à plusieurs dictons et proverbes qui découlent de l'observation de la nature et de la sagesse populaire.

- À la chandeleur les jours rallongent de la longueur d'une chandelle
- Chandeleur couverte, quarante jours de perte
- À la chandeleur la neige est à sa hauteur
- À la chandeleur le jour croît de deux heures
- La veille de la chandeleur l'hiver se passe ou prend vigueur
- À la chandeleur, quand le soleil fait lanterne quarante jours après il hiverne
- À la chandeleur, l'hiver s'apaise ou prend vigueur

Outre ces références au climat, le 2 février est une date utilisée comme point de repère de diverses pratiques populaires. Dans certaines communautés religieuses par exemple, il était coutume de faire son entrée dans la congrégation le jour de la chandeleur, de «prendre l'habit» ou de prononcer les vœux. Dans plusieurs paroisses du Québec, cette date était idéale pour défaire la crèche de Noël de l'église. Aussi, l'expression «payer à la chandeleur» signifie ne jamais payer.

Les crêpes

La tradition de manger des crêpes à la chandeleur remonte peut-être au Ve siècle. On dit que le pape Gélase aurait donné des crêpes aux pèlerins venus participer aux processions du 2 février à Rome. Préparées avec des aliments de base tels que le lait, les œufs et la farine, les crêpes constituent un plat idéal pour les vendredis, jours maigres. Manger des crêpes à la chandeleur est une coutume qui indique que la fin de l'hiver approche. En consommer sans retenue à l'occasion de cette fête signifie l'abondance durant toute l'année car la crêpe est un des symboles de prospérité et d'économie familiale. Plusieurs croyances viennent marquer cette coutume. Si la crêpe se retourne sans difficulté, le souhait formulé au préalable se réalisera. Faire sauter la crêpe d'une main en tenant une pièce de monnaie dans l'autre main signifie qu'on aura de l'argent toute l'année. Lancer une crêpe sur le haut d'une armoire et l'y laisser toute l'année assure le bonheur dans le foyer. En Acadie, on ne mangerait pas la dernière crêpe par crainte de manquer de farine avant la fin de l'année.

UN PEU D'HISTOIRE

Présenté par Louise Fortier

Au Québec, les catastrophes naturelles ne sont pas coutume. Pourtant, nous avons vécu plusieurs désastres qui ont causé des dégâts matériels et des pertes humaines. Certaines sont passées à l'histoire et d'autres sont tombées dans l'oubli. Voici donc 8 catastrophes naturelles qui ont eu lieu à Québec et dans les environs.

1) LE TREMBLEMENT DE TERRE DU 5 FÉVRIER 1663

Le 5 février 1663, à 17h30, se produit un important séisme dans le fleuve Saint-Laurent. L'épicentre se situe entre l'embouchure de la rivière Malbaie au nord et l'embouchure de la rivière Ouelle au sud. Le nom de la municipalité Les Éboulements rappelle d'ailleurs cet événement.

2) 1816: L'ANNÉE SANS ÉTÉ

En 1816, l'Amérique du Nord et l'Europe subissent une vague de froid sans précédent. Plusieurs historiens croient que l'éruption du volcan Tambora, en avril 1815, en est la responsable. Les cendres et la poussière, projetées dans la stratosphère, entraînent une diminution du rayonnement solaire et provoquent un refroidissement exceptionnel des températures.

3) IL Y A 130 ANS: LE GRAND ÉBOULEMENT DE QUÉBEC

Le 19 septembre 1889, à 19h30, au lendemain d'une journée d'averses de pluie torrentielle, un bloc de roche colossal se détache du cap Diamant et tombe sur des maisons qui se trouvent au pied de la falaise, dans le quartier du Cap Blanc. Le glissement rocheux écrase les maisons de 28 familles de la rue Champlain. Des centaines de personnes sont ensevelies sous 24 mètres de débris de roches. Plus de 40 personnes sont tuées, dont plusieurs enfants. C'est une tragédie! Par chance, plusieurs familles s'étaient absentes de la maison en raison de deux funérailles. La situation aurait pu être bien pire.

4) GLISSEMENT DE TERRAIN À SAINT-ALBAN-DE-PORTNEUF LE 27 AVRIL 1894

Le soir du 27 avril 1894, un phénomène géologique catastrophique se produit. Cette fois-ci, c'est la municipalité de **Saint-Alban-de-Portneuf** qui en subit les conséquences tragiques. Sur un segment de la rivière Sainte-Anne a lieu l'un des plus terribles glissements de terrain de l'histoire du Québec et du Canada. Environ 1,8 milliard de mètres cubes de terre emportent maisons, bâtiments de ferme, animaux, moulin ainsi que plusieurs ponts. Quatre personnes perdent également la vie lors de cet événement.

5) LE DÉLUGE DU 30 JUILLET 1917 EN BEAUCE

Ce n'est pas depuis hier que la Beauce est victime de catastrophes engendrées par la hausse du niveau des eaux. Le 30 juillet 1917, des pluies diluviennes occasionnent une crue estivale sans précédent. Les rivières du Loup, Gilbert et Famine se transforment en torrents. Les inondations et les dégâts qui s'en suivent sont considérables. Les rivières sortent de leur lit. Les ponts de plusieurs municipalités sont emportés et s'écrasent sur le pont de Beauceville.

6) UNE GRANDE MARÉE À QUÉBEC EN 1918

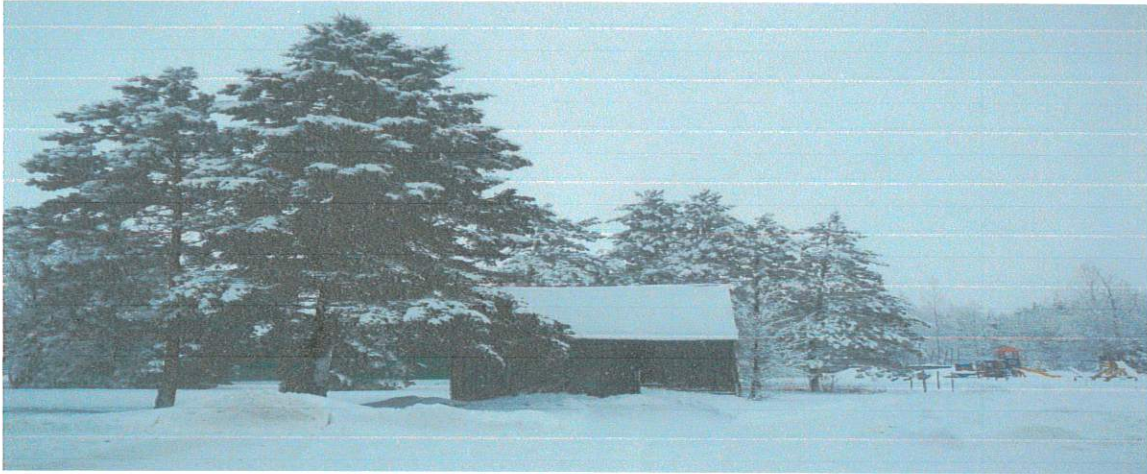
Le 18 novembre 1918, en après-midi, les habitants de Québec et de Lévis sont victimes d'une importante tempête. Une grande marée cause des dégâts considérables dans la Basse-Ville. Le fleuve Saint-Laurent sort de son lit et inonde les marchés **Champlain** et **Finlay** ainsi que les rues **Saint-André**, **Dalhousie**, Cul-de-sac et Saint-Paul ainsi que les caves des magasins et des entrepôts. Plusieurs quais sont arrachés et la circulation du tramway est interrompue pendant plusieurs heures.

7) LE SÉISME DE CHARLEVOIX-KAMOURASKA EN 1925

Le 28 février 1925, à 21h19 précisément, survient l'un des plus forts séismes du XX^e siècle au Canada. La vie de milliers de gens est perturbée par cet événement. L'épicentre se trouve à l'embouchure du Saguenay. À cet endroit, la secousse, d'une magnitude de 6,2, dure 22 secondes. Cette dernière est d'une telle intensité qu'elle est sentie à plus de **1000 kilomètres de l'épicentre**. On sait **maintenant** que le tremblement de terre s'est produit dans le fleuve Saint-Laurent, à proximité de l'île aux Lièvres, et ce, à une profondeur de 10 km sous la surface terrestre.

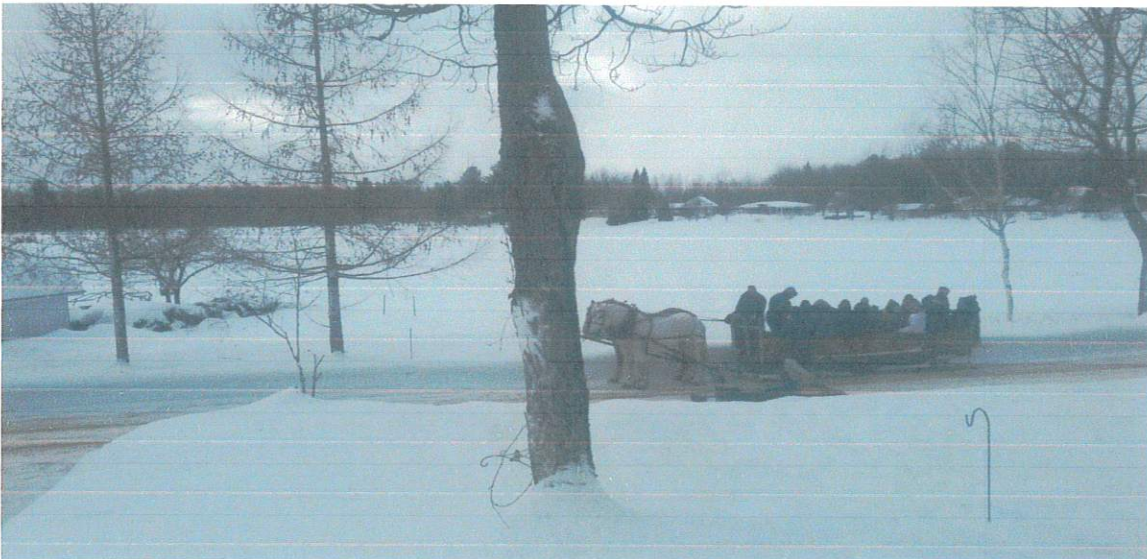
8) **LE GLISSEMENT DE TERRAIN À SAINT-JEAN-VIANNEY** Le 4 mai 1971, lors d'un soir de séries éliminatoires de hockey, la municipalité de Saint-Jean-Vianney, au Saguenay, est, à son tour, victime d'un mouvement de sol dévastateur

Cabane



Cette intrigante cabane est située à l'arrière de la municipalité où l'on trouve un petit bout de son histoire un petit peu chaque semaine. Selon monsieur Gérard Provencher, elle serait là depuis la fin des années 1800. Le curé conservait du foin pour les chevaux. En l'examinant, on remarque que les clous avaient la tête carrée, ce qui nous indique l'âge approximative de cette cabane. Une bonne construction notre vieille cabane ! Elle a dû nous quitter en 2019.

Famille André Gendron et Louise Gill



16 février 2019 Lac Rose
Plus ça change, plus c'est pareil !

UN RÊVE QUI NE S'EST PAS RÉALISÉ

Vers les années 1908-1910 le lac rose porte le nom de lac Lamothe du nom de ses propriétaires. Ces messieurs avaient rêvé faire de cet endroit un lieu de villégiature mais la difficulté de communications, l'abondance des maringouins et des moustiques ont mis fin à ce rêve. Voici le pamphlet qui avait été imprimé pour faire la publicité du lac Lamothe.

Aux Amateurs de Chasse et de Pêche

Le "Lac Lamothe"

Co. Nicolet. P. Q.

EST L'ENDROIT PAR EXCELLENCE POUR

La Pêche et la Chasse

HATEZ-VOUS D'ACHETER UN LOT

Les lots que nous vendons maintenant \$50.00 se vendront dans quelques mois de \$100 à \$300.

LA CIE DU LAC LAMOTHE

1014, rue SHERBROOKE EST

Téléphone Bell Est 6709.

MONTREAL



Amateurs de Chasse et de Pêche. Lac Lamothe.

Chacun de nous, d'ailleurs, a rêvé ce même rêve — a caressé cette même espérance ; mais nous en avons toujours remis à plus tard la réalisation enchanteresse avec l'espoir que la fortune nous comblerait de ses faveurs, estimant — à tort — que l'achat d'une propriété de campagne nécessite un gros capital.

Il n'est plus, en effet, nécessaire d'attendre que la fortune vienne combler nos vœux, car grâce à l'initiative d'un groupe d'ama-

teurs de la vie au grand air, pas plus fortunés que la majorité d'entre nous, il vient de se former un club ou syndicat dont le but est de vous fournir à tous, amateurs de la belle nature, le moyen de vous procurer, à bien peu de frais, un lot de terre situé sur le bord d'un des plus beaux lacs du Canada, où vous pourrez faire construire **ECONOMI-QUEMENT** un joli chalet d'été.

C'est là que vous pourrez, pères de famille, jeunes gens amateurs de sport de chasse et de pêche, passer profitablement la saison d'été ou le temps de vos vacances ; vous y gagnerez en santé, en forces et en bonheur ; car chaque jour passé dans ce séjour enchanteur représentera pour vous un capital dont tout le monde apprécie la valeur — une source abondante de santé, d'agréments et de satisfaction.

La Vie au Grand Air

Quel bonheur, lorsque l'été arrive, lorsque les chaleurs intenses viennent nous accabler au sein des villes, que de pouvoir partir avec armes et bagages, pour la campagne.

C'est alors que l'on désire voir se réaliser ces rêves qui jadis nous semblaient irréalisables, ces rêves de posséder un jour une toute petite cabane sur le bord d'un lac, au milieu des grands bois où l'on pourra jouir des charmes de la nature aux vastes horizons ; se promener dans les vertes prairies et sur les verdoyants coteaux, et retremper ses forces au milieu de cette nature sauvage où se cache la timide perdrix, où broute le caribou au large panache.

Retour en arrière: Un pont de glace vers la rive nord

Durant la période coloniale et jusqu'au premier quart du XIXe siècle, la traversée du fleuve Saint-Laurent se faisait généralement par canot d'écorce l'été et par raquette l'hiver. Toutefois, plusieurs modes de transports sont utilisés pour la traversée au courant des siècles : la chaudière avec des patins sous la coque pour l'hiver et les « horseboats » l'été, bateau tiré par des chevaux à l'aide d'une courroie. Vers la fin du XIXe siècle, la traversée du fleuve se fait à l'aide d'un traversier à vapeur permettant le transport des passagers et des marchandises de Sainte-Angèle-de-Laval (rive sud) à Trois-Rivières.

Avant que les passagers puissent être transportés d'une rive à l'autre par un traversier à vapeur, le fleuve était traversé l'hiver par un pont de glace reliant la paroisse du Cap-de-la-Madeleine à la paroisse de Sainte-Angèle-de-Laval. Ce pont de glace est à l'origine de la légende du Sanctuaire catholique Notre-Dame au Cap-de-la-Madeleine (Trois-Rivières); aussi appelée le *miracle du pont de glace de Cap-de-la-Madeleine* (1878-1879). L'origine de cette légende prend forme au moment où la population du Cap-de-la-Madeleine augmente et que l'on doit construire une plus grande église pour répondre à la hausse de pratiquants. Ayant besoin de pierre pour construire cette nouvelle église de plus grande dimension, les marguilliers de la paroisse doivent aller chercher des pierres sur la rive sud du fleuve à Sainte-Angèle. Durant l'hiver de 1878-1879, les conditions climatiques étant beaucoup plus clémentes, il était très difficile de transporter les pierres d'une rive à l'autre sans un passage de glace sur le fleuve. La population se tourne alors vers la Vierge Marie où tous les dimanches les paroissiens prient pour obtenir un pont de glace. C'est en mars 1879 qu'un passage de glace se forme. Les paroissiens y voient une réponse de la Vierge Marie à leur prière. Les gens qui ont transporté les pierres sur le pont de glace l'ont baptisé le *pont des chapelets*. Malgré le fait que les ponts de glace n'existent plus, ils font partie intégrante du patrimoine immatériel du Québec, « car ils ont marqué l'imaginaire, inspiré des artistes et créé un espace de socialisation ». Par ailleurs, le pont de glace représente une part de l'identité des habitants vivant en bordure du fleuve Saint-Laurent.

Tiré d'un document de Francis Bergeron, étudiant à la maîtrise en Études québécoises à l'UQTR.



Pont de glace



Pont des chapelets

Note: Plusieurs pionniers de notre municipalité utilisèrent ce pont de glace. un de ceux-ci, monsieur Georges Martel m'a raconté l'avoir utilisé à plusieurs reprises pour se rendre au marché sur la rive nord, afin d'y porter des pièces de viande après abattage. Il semble que ce n'était pas une sinécure que d'effectuer ce long voyage de Sainte-Marie à Ste-Angèle pour ensuite traverser le fleuve lors des rigoureux hivers. L'aller-retour prenait plusieurs heures.

Présenté par Louise Fortier



Dépanneur Marielandais

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ MARIELANDAISE



BONJOUR À VOUS TOUS,

LA SAINT-VALENTIN EST À NOS PORTES, PROFITONS DE CETTE BELLE FÊTE POUR FAIRE SAVOIR À NOS ÊTRES CHERS TOUTE LA PLACE QU'ILS PRENNENT DANS NOTRE VIE.

POUR SE FAIRE PASSEZ À VOTRE DÉPANNEUR VOUS Y TROUVEREZ CERTAINEMENT CE PETIT QUELQUE CHOSE QUI FAIT PLAISIR À COUP SÛR.

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS PROCURER TOUT CE QU'IL FAUT POUR NE PAS CUISINER EN CETTE JOURNÉE SPÉCIALE.

___ **LASAGNES, TROIS DIFFÉRENTES GRANDEUR, PIZZA**

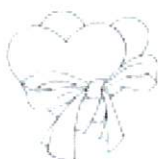
___ **VIANDES FROIDES, FROMAGES BERGERON ET AUTRES**

___ **DIFFÉRENTS DESSERTS, CRÈME GLACÉE**

___ **CHOCOLAT, CHIPS, NOIX**



BONNE ST-VALENTIN À NOTRE BELLE COMMUNAUTÉ, TOUJOURS UN



PLAISIR DE VOUS SERVIR.



De partout... jusqu'à vous

Bonjour !

- *Bonne St-Valentin à tous les amoureux.*
- *Lorsque la factrice effectue une livraison et que vos escaliers ne sont pas dégagés, elle a le droit et l'obligation de ne pas faire la livraison. Aussitôt qu'il y a risque de blessure, nous nous devons de faire attention. On remercie tous ceux qui dégagent leur entrée, leurs escaliers et perron.*
- | | | |
|-----------------|---------------------|----------------------|
| <i>Lundi</i> | <i>9h00 à 12h00</i> | <i>14h00 à 16h30</i> |
| <i>Mardi</i> | <i>9h00 à 12h00</i> | <i>14h00 à 16h30</i> |
| <i>Mercredi</i> | <i>9h00 à 12h00</i> | <i>14h00 à 16h30</i> |
| <i>Jeudi</i> | <i>9h00 à 12h00</i> | <i>14h00 à 17h00</i> |
| <i>Vendredi</i> | <i>9h00 à 12h00</i> | <i>14h00 à 16h30</i> |
- *Pour me joindre: 819-283-2134*

Au plaisir de vous servir

Nancy



SSIRMRCB BULLETIN

PREVENTION 2022

BONHEUR, SANTÉ ET SÉCURITÉ NOS MEILLEURS VOEUX

Au nom de toute l'équipe du SSIRMRCB, nous vous souhaitons une très belle année 2022, remplie de petits et grands bonheurs, entourée des gens que vous aimez. Nous espérons autant que vous un retour à la vie normale le plus rapidement possible. L'année 2021 a nécessité une adaptation importante pour votre service de sécurité incendie : accès restreint aux casernes, mesures sanitaires obligatoires et pratiques en ligne! Nous tenons d'ailleurs à remercier nos pompiers qui aiment, et de loin, beaucoup plus l'action que des visioconférences! Merci de votre compréhension!

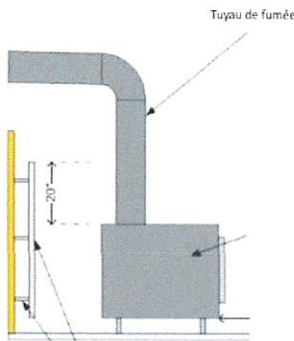
TÉLÉTRAVAIL

ÉVITEZ LES DISTRACTIONS

Dans ce nouveau monde de télétravail et d'école à la maison, certaines villes du Québec notent une hausse des incendies sur leur territoire respectif. Distractions et cuisine ne font pas bon ménage!

Voici quelques conseils afin d'éviter les accidents :

- Si vous préparez votre repas, prévoyez une plage horaire pour accorder toute votre attention à cette tâche.
- Évitez de répondre à vos courriels ou au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.
- Utilisez une minuterie pour vous rappeler le temps de cuisson.
- Laissez votre téléphone intelligent ou votre tablette hors de votre portée quand vous cuisinez.
- Si un autre adulte est présent, demandez-lui de s'occuper des enfants pendant que vous cuisinez.



Tuyau de fumée

- Demeurez près de la cuisinière en tout temps lorsque vous l'utilisez.
- Faites les devoirs avec vos enfants avant ou après avoir terminé la préparation du repas.

CHEMINÉES INSPECTIONS

Avec la présence en continu à la maison, il y a bien sûr une utilisation accrue de notre système de chauffage au bois, bien que notre hiver soit clément jusqu'au moment d'écrire ces lignes. Prenez le temps d'inspecter votre tuyau de fumée, qui est le tuyau noir entre votre appareil et la cheminée, deux à trois fois durant l'hiver. Il est la source principale de nos appels de feu de cheminée.

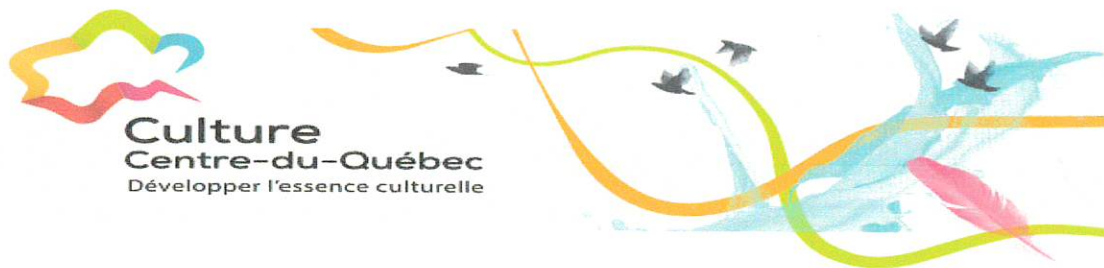
Disposez de vos cendres dans un récipient incombustible à minimum d'un mètre de toutes matières combustibles, et ce, pour une période de sept jours avant de les disposer dans vos déchets domestiques.

NOUS TRAVAILLONS AVEC VOUS, POUR VOUS!

Je suis toujours présent pour répondre à vos questions, à vos commentaires et à vos suggestions afin d'améliorer le service de sécurité incendie. N'hésitez pas à communiquer avec moi.

Guy Lemieux
Agent en prévention incendie
g.lemieux@mrcbecancour.qc.ca





Troisième appel à projets du Programme de partenariat territorial du CALQ au Centre-du-Québec

Le Conseil des arts et des lettres du Québec, les municipalités régionales de comté (MRC) d'Arthabaska, de Drummond, de L'Érable et de Nicolet-Yamaska, les villes de Bécancour, Drummondville, Nicolet et Victoriaville ainsi que Culture Centre-du-Québec, lancent aujourd'hui le troisième appel à projets prévu à l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité du Centre-du-Québec. Les artistes, écrivain(e)s professionnel(le)s ainsi que les organismes artistiques dont l'adresse principale se situe sur le territoire de l'un des partenaires ont jusqu'au **7 avril 2022** pour déposer leur projet au Conseil. **Information et formulaires**

Pour connaître tous les détails du Programme de partenariat territorial du Centre-du-Québec, cliquez sur le volet de votre choix, puis sélectionnez une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information :

- Artistes et écrivain(e)s professionnel(le)s :
- Artistes et écrivain(e)s professionnel(le)s :
- Organismes artistiques professionnels :

- [Diffusion, promotion et consolidation](#)
- [Accueil en résidence et coproduction](#)

Aide aux artistes et aux organismes

Culture Centre-du-Québec offre un accompagnement aux artistes et aux écrivain(e)s professionnel(le)s ainsi qu'aux représentant(e)s d'organismes artistiques qui désirent présenter une demande.

Deux séances d'information auront lieu sur le Web via Zoom, soit : le 25 janvier à 10h. et 27 janvier à 18h30

Puisque le nombre maximal de participants par séance est fixé à quinze (15), vous devez obligatoirement vous inscrire auprès de Jean-François Verrette par téléphone (819 606-0313, poste 225) ou par courriel (jfverrette@culturecdq.ca) pour recevoir votre lien Zoom. Les premiers arrivés seront les premiers inscrits. Un accompagnement personnalisé sera de plus offert tout au long de l'appel à projets pour celles et ceux qui en expriment le besoin.

À propos du programme de partenariat territorial de Centre-du-Québec

Ce programme est issu d'une entente triennale conclue en avril 2020 entre Le Conseil des arts et des lettres du Québec, les municipalités régionales de comté (MRC) d'Arthabaska, de Drummond, de L'Érable et de Nicolet-Yamaska, les villes de Bécancour, Drummondville, Nicolet et Victoriaville ainsi que Culture Centre-du-Québec. Il a pour objectifs de :

- stimuler la création artistique au Centre-du-Québec
- contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivains.
- favoriser leur rétention dans leur localité.
- encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique.
- épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur.

Les projets déposés doivent impliquer des initiatives de partenariat en lien avec la collectivité ou des intervenant(e)s de la région.



PATRIMOINE BÉCANCOUR



Voici la liste des ateliers de généalogie qui seront offerts EN MARS 2022. Inscriptions obligatoires par courriel à inscriptionpatrimoine@gmail.com Les ateliers se donnent en présentiel et en ligne au choix du participant. En présentiel au 14135 boul. Bécancour, Bécancour (secteur Sainte-Angèle) ou sur la plateforme Zoom. Inscriptions obligatoires avant le 5 janvier 2022 au : inscriptionpatrimoine@gmail.com Paiement par virement Interac inscrire patrimoine comme réponse à votre question de sécurité

Chercher dans les archives outre-mer AA-16 le 2 mars 2022 de 9 h à 12 h Une fois vos recherches québécoises terminées, pourquoi ne pas apprendre à aller chercher plus loin ?

Trouver ses voyageurs AGH-2 le 2 mars 2022 de 13 h à 16 h Mangeurs de lard ou Homme du Nord ? De Coureurs des bois à Voyageurs, de la légalité à l'illégalité, du Québec au Pays-d'en-Haut et jusqu'au Pays des Illinois, venez découvrir ces hommes d'exception.

Chercher dans les archives religieuses AA-19 le 3 mars 2022 de 9 h à 12 h Les archives religieuses sont d'une complexité et d'une envergure inouïe vous l'aurez deviné. Venez lever le voile sur ces communautés hors de l'ordinaire.

Trouver ses soldats Carignan-Salières et cie AGH-5 le 3 mars 2022 de 13 h à 16 h Lors du démembrement du régiment en 1668, c'est plus de 400 soldats qui profitent de l'offre de Louis XIV et s'établissent dans la colonie pour participer au développement de notre pays. Venez découvrir lesquels font partie de votre éventail et quels ont été leurs faits d'armes.

Chercher dans les archives de l'immigration AA-20 le 9 mars 2022 de 9 h à 12 h Cet atelier a pour but de nous familiariser avec l'immigration canadienne, de ses débuts jusqu'au milieu des années 1900.

Trouver ses Filles du Roy AGH-3 le 9 mars 2022 de 13 h à 16 h Place aux femmes ! Vous cherchez des filles du Roy, des filles de la cassette ou des filles à marier ?

Généalogie et santé AGH-9 le 10 mars 2022 de 9 h à 12 h L'éventail ou la roue de paon, si prisé par les généalogistes et qui était autrefois leur réalisation ultime, s'avère aujourd'hui le début de l'aventure en généalogie moderne.

Trouver ses Patriotes AGH-4 le 10 mars 2022 de 13 h à 16 h Vos ancêtres ont-ils fait partie des patriotes ou de la police politique ? Venez découvrir ce pan peu glorieux de notre histoire, mais surtout venez découvrir si votre famille en a été partie prenante !

Chercher dans les archives médicales AA-11 le 16 mars 2022 de 9 h à 12 h Cet atelier a pour but de vous familiariser avec les différentes archives disponibles dans le monde médical. Vastes et diversifiées, les archives médicales, c'est tout un monde à découvrir !

Approfondir Ancestry ABDA-2 le 16 mars 2022 de 13 h à 16 h Cet atelier vous permettra de découvrir des stratégies de recherche, d'utiliser les raccourcis clavier, d'utiliser les « jokers » propres à Ancestry.

Chercher dans les archives maritimes AA-10 le 17 mars 2022 de 9 h à 12 h Découvrir le nom du navire sur lequel notre ancêtre est arrivé en Nouvelle-France ou au Canada n'est pas de tout repos, mais c'est toujours avec une grande émotion qu'on lit son nom, celui de son épouse et, ou de ses enfants sur une liste de passagers ou que l'on découvre les détails.

Approfondir les recensements ABDA-10 le 17 mars 2022 de 13 h à 16 h Comment les recensements sont-ils réalisés ? Quelles sont les abréviations à connaître ?

Chercher dans les archives nécrologiques AA-14 le 23 mars 2022 de 9 h à 12 h Venez découvrir comment élaborer votre stratégie de recherche et découvrir de nouvelles bases de données pour trouver vos ancêtres décédés.

Approfondir BANQ ABDA-3 le 23 mars 2022 de 13 h à 16 h Venez découvrir comment chercher efficacement dans nos archives notariales, en passant par les enquêtes du coroner, les tribunaux, etc

Approfondir BAC ABDA-11 le 24 mars 2022 de 9 h à 12 h Nous travaillerons entre autres dans l'Instrument de recherche 300, la collection d'annuaires canadiens et les archives de la Nouvelle-France. etc

Approfondir Généalogie Québec ABDA-6 le 24 mars 2022 de 13 h à 16 h Cet atelier est conçu pour les personnes ayant déjà suivie l'atelier découvrir Généalogie Québec ou qui sont très à l'aise avec la recherche de base dans Généalogie Québec

Pour des informations plus complètes, consulter le site de Patrimoine Bécancour

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

L'Association des personnes handicapées de Nicolet-Yamaska a 40 ans

Nicolet, le 12 janvier 2022. C'est cette année que l'Association des personnes handicapées de Nicolet-Yamaska (APHNY) célèbre son 40^e anniversaire. Une année 2022 qui permettra de poser un regard sur le chemin parcouru, de le fêter et de se projeter positivement dans le futur.

« Notre histoire permet de constater l'évolution du regard et de l'inclusion des personnes handicapées au sein de notre société. On se rappelle que l'APHNY a pour mission d'améliorer la qualité de vie des personnes handicapées. Quarante ans d'activités, de joie, de péripéties, de défis et de services offerts aux personnes handicapées, c'est ÉNORME, mais je vous assure ce n'est que le début d'une grande aventure! », souligne fièrement Émilie Godin, directrice de l'organisme maintenant situé à Nicolet après 37 ans à Saint-François-du-Lac.

« Nos 40 ans seront soulignés de différentes façons tout au long de l'année. Nous avons justement un comité de bénévoles de mis en place qui est chapeauté par notre chargée de projet, Hélène Langis. Présent à toutes les étapes de l'organisation des festivités et en accord avec notre mission d'inclusion, ce comité inclura nos membres. C'est leur association, ce sera leur 40^e anniversaire », ajoute-t-elle.

Justement, Hélène Langis est déjà au travail avec ceux-ci pour plancher sur un événement grandiose qui aura lieu en septembre prochain. « D'ici là, nous organiserons des événements mensuels tel que de l'équitation, une cabane à sucre, un spectacle de magie, une ballade chez les gnomes, une épluchette de blé d'Inde et une course à la citrouille et beaucoup d'autres », précise la chargée de projet.

À propos de l'APHNY

L'APHNY regroupe des membres vivant une situation de handicap, tant au niveau intellectuel, physique qu'au niveau d'un trouble du spectre de l'autisme en offrant un milieu de vie et en veillant à la défense de leurs droits.

Elle vise à:

- Améliorer la qualité de vie et promouvoir la participation et l'inclusion sociales des personnes handicapées (DP, DI, TSA).
- Regrouper les personnes handicapées, les familles et les proches du territoire de Nicolet-Yamaska.
- Identifier les besoins des personnes handicapées du territoire et susciter la création et le développement des services.
- Promouvoir et défendre les droits des personnes handicapées.
- Accueillir, informer, soutenir et référer, au besoin, les personnes handicapées et leur famille.
- Faciliter et favoriser l'accès aux services de qualité, adéquats et adaptés.
- Sensibiliser la population et les instances aux réalités vécues par les personnes handicapées et leurs familles.
- Contribuer aux apprentissages et à la formation de ses membres.

- 30 -

**** Notons que l'on peut retrouver cette publication sur la page Facebook de l'APHNY :
<https://www.facebook.com/aphnicolet/photos/a.787894374622747/4698390650239747/> ****

Pour plus d'informations :

Émilie Godin

Association des personnes handicapées de Nicolet-Yamaska

direction@aphny.com

819-293-3336

Source :

Stéphane Lévesque

info@stephanelevesque.net

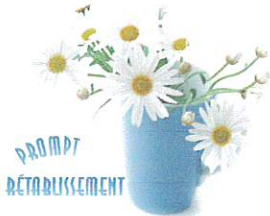
418 654-8486

ANNONCES ET POTINS

Pensée du mois:



N'ayez pas peur d'être différents! Ayez peur d'être pareil comme tout le monde!



Prompt rétablissement à tous ceux et celles qui souffrent, nous sommes de tout cœur avec vous et vous êtes dans nos pensées.

Il faut regarder la souffrance dans les yeux pour pouvoir partager celle de ceux qui souffrent.

Rosa Candida

Avis de décès :



Le 3 janvier 2022, est décédée madame Monique Lauzière à l'âge de 81 ans. Elle était l'épouse de Jean-Guy Martel demeurant à Ste-Marie (Lac Rose). Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants : Éric (Cathie Desrosiers), David (Chantal Boudreau) ses 5 petits-enfants : Jérémie, Victoria, Justin, Émilien et Antoine, 11 frères et soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs dont, entre autre, Lise Martel (feu Conrad Boivin) ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines. Nos sympathies à la famille ainsi qu'à tous ses amis. Son souvenir se

perpétuera dans le cœur des Marielandais et Marielandaises grâce à notre bibliothèque qui porte son nom en mémoire de son dévouement envers notre communauté.

A vendre :



Clavier marque Casio,
76 touches, parfait
état. Prix 200.00\$

Rejoindre Line
Vadnais: 819 283
2000

Petit mot de la biblio Monique Lauzière :

Les heures d'ouvertures sont :

Mardi de 13h00 à 14h30
Mercredi de 18h00 à 19h00



Nouvel horaire : Le changement est pour le mercredi soir. Pour devenir membre, c'est gratuit. Venez nous rencontrer sur les heures d'ouvertures. Merci!

Pour les petites annonces veuillez envoyer votre texte à Monique Fortier au courriel moniquefortier10@gmail.com ou au 819-283-2202.

L'adresse du site web soit www.saintemariedeblandford.org
En cliquant sur l'onglet « Journal Échos Ste-Marie », vous pouvez consulter le journal local.



RAPPEL IMPORTANT: La date de levée pour vos articles ou annonces dans les potins est le 15 du mois précédant le mois de parution du journal (exemple: le 15 janvier pour le journal de février). Il est très important de respecter cette date.



MERCI

À NOS PRÉCIEUX COLLABORATEURS
150ième anniversaire

FMK EXCAVATION, François Martel

Louis Plamondon, député gouvernement du Canada

Donald Martel, député gouvernement du Québec

Desjardins, Caisse de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne

Mini Excavation Ghislain Mailhot

Isolations Franco Inc.

Hamster - Le Sagittaire

Gentilly Ford

Matériaux Fortierville

Home Hardware

Centre Récréatif Sainte-Marie (lac rose)

Comité culturel de la MRC de Bécancour

Journal Échos Ste-Marie

Municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford

A
VOTRE
SERVICE

A
VOTRE
SERVICE

A
VOTRE
SERVICE



FMK EXCAVATION

FRANÇOIS MARTEL

T 819-298-4390 2595, Chemin des Milans

C 819-698-9390 Bécancour G9H 4C4

RBQ 5650-8344-01

TERRE, SABLE, GRAVIER * EXCAVATION DE TOUS GENRES

TERRASSEMENT * TRAVAUX AU LASER ET GPS

Fier Marielandais de naissance et de coeur

 **LOUIS PLAMONDON**
Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

702, rue Mgr Panet
NICOLET, QC, J3T 1C6

Tél.: (819) 293-2041 | Fax: (819) 293-5522
1-866-693-2041

louis.plamondon@parl.gc.ca

www.louisplamondon.com  [LouisPlamondonBQ](https://www.facebook.com/LouisPlamondonBQ)



DONALD MARTEL
Député de Nicolet-Bécancour



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires, bureau RC 59
Québec (Québec) G1A 1A4 Tél. 581 628-1849

Bureau de circonscription
625, avenue Godefroy, bureau 202
Bécancour (Québec) G9H 1S3 Tél. 819 233-3521
Sans frais 1 855 333-3521 Téléc. 819 233-3529

Donald.Martel.NICO@assnat.qc.ca



DOMAINE DE LA BUTTE

Natalie Béti

355, rang 11
St-Louis-de-Blandford, Qc
G0Z 1B0

Tél.: 819 367-2689
819-367-2198
labutte@hotmail.ca
www.labutte.ca

- En plein bois
- Grande salle
- Dortoirs
- Lac Privé
- Sentiers
- Jeux
- Aires de feu
- Camping
- Repas
- Abri-cuisine
- Ferme de cerf rouge

OUVERT À L'ANNÉE

**RÉUNION
FÊTE
MARIAGE
CAMP
FORMATION**

LOCATION DE SALLE/CHALET POUR DES GROUPES

ADRESSE GPS : Chemin de la Butte, Lemieux

A
VOTRE
SERVICE

A
VOTRE
SERVICE

A
VOTRE
SERVICE



Hamster - Le Sagittaire

- Livraison gratuite commande de plus de 50\$;
- Centre d'impression, de plastification, d'agrandissement et de numérisation ;
- Électronique (La clef de sol)
- Informatique
- Ameublement de bureau (plan 3D)
- Petits appareils électroménagers (Centre du Rasoir)

Installation et vente de toutes batteries

Montres, appareils auditifs, ordinateurs, cellulaires, calculatrice, etc...

TECHNICIEN EN INFORMATIQUE

Amenez-nous votre appareil pour réparation en magasin ou disponible pour installation directement chez vous !!

Le Sagittaire 1021 boul. Bécancour, Gentilly G9H 3T1 819 298-6033

Commandes : info@sagittaire.ca Informatique : informatiques@sagittaire.ca www.sagittaire.ca

GENTILLY
AUTOMOBILES



Jean Carignan
Président Directeur Général

www.gentillyautomobiles.com

3650, boul Bécancour, Gentilly, Ville de Bécancour, Québec - G9H 3W4
Téléphone: 819-298-2868 Télécopieur: 819-298-3758

Autobiographie

Biographie

Nouvelles

Poésie

Récit

Roman

Ouvrage pratique

Souvenirs



*Les carnets de
Dame Plume*

maison d'édition
à compte d'auteur

Susy Desrosiers

819 356-2747

*Laissez-nous vous aider
à réaliser votre rêve littéraire.
carnetsdedameplume@gmail.com*

L'Intermarché Gentilly

Denis Poulin, propriétaire

1305, boul. Bécancour, Gentilly

Tel: 819-298-2444

MAXIME
CHAUSSURES

Chaussures hommes, femmes & enfant
MODE • SPORT • LOISIRS • TRAVAIL

Avec coupon, 5 % rabais sur articles à prix régulier

- * Chaussures de marques réputées
- * Chaussures de différentes largeurs
 - * Chaussures de bébé
 - * Chaussures orthopédiques

3671 boul Bécancour, secteur Gentilly, Bécancour
Tél. & Téléc. : 819-298-2498

A
VOTRE
SERVICE

A
VOTRE
SERVICE

A
VOTRE
SERVICE

Gestion Joan Marcel

Processeurs à bois

Tél. : 819 297-2441

Cell. : 819 371-4437

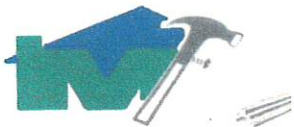
11 480, boul. du Parc-Industriel,
Bécancour (Ste-Gertrude) G9H 3P3

gestionjm@hotmail.com

PILKEMASTER EVO



PROCESSEUR À BOIS



141, rue Principale, Fortierville Qc.
G0S 1J0
Tél : 819-287-4595
Fax : 819-287-5815
Courriel : matfor@sogetel.net

MATÉRIAUX FORTIERVILLE 2020 SEC

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION*
QUINCAILLERIE * LOCATION D'OUTILS* PEINTURE
SICO
TAPIS * PRÉLART * CÉRAMIQUE
PLANCHER FLOTTANT*BOUTIQUE DE DÉCORATION



Aux Pousses Fleuries



722 rang Ste-Agathe, Ste-Sophie-de-Lévrard

Annuelles-Vivaces-Arbustes-Engrais-Terreux-Flours coupées
artificielles -plantes d'intérieur-montages pour mariage, décès
et autres occasions -service de livraison

Tél : (819) 288-5680 www.auxpoussesfleuries.ca

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE SEC
ET FOIN EN BALLES RONDES

Ferme Mathis et Fils inc.

480 rang des Cyprès
St-Sylvère



Tél. 819-367-3349
Cellulaire 819-751-9045



TOILETTAGE ET PENSION LA GRIFFE

(Pour chiens seulement)

Demander Linda au :

819-263-0826

Lundi au Samedi de jour et de soir
Sur rendez-vous

Ste-Cécile-de-Lévrard

A
VOTRE
SERVICE

A
VOTRE
SERVICE

A
VOTRE
SERVICE

ENTREPRISES MARC FOURNIER ET FILS INC.
TRANSPORT SPÉCIALISÉ - REMORQUAGE 24H - MÉCANIQUE

Assistance routière au Québec



819 288-5655 220, ROUTE PAQUIN, STE-SOPHIE-DE-LÉVRARD (QC) G0X 3C0

Panier-santé
Gentilly



1225 des Hirondelles
819 298-4343

Dimanche et lundi: Fermé
Mar, Mer, Jeu, Ven: 9h30 à 17h30
Samedi: 9h30 à 12h30

**ANXIEUSE DE RETOURNER
AU TRAVAIL ?**

RENCONTREZ NOS
CONSEILLÈRES
EN ORIENTATION ET EN EMPLOI
C'EST GRATUIT!

MRC ARTHABASKA - NICOLET-YAMASKA - BÉCANCOUR

sie emploi
1 866 298-6007
www.siemploi.com

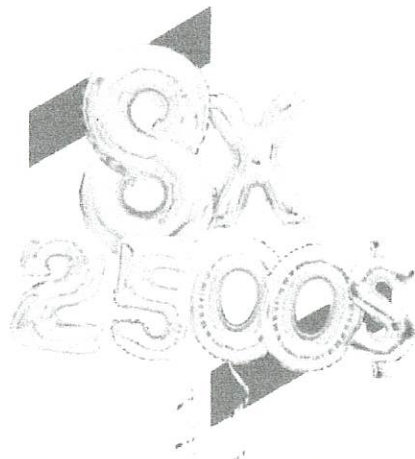


EN ENCOURAGEANT NOS COMMERÇANTS LOCAUX, NOUS CONTRIBUONS À GARDER
CES SERVICES À PROXIMITÉ.

SURTOUT PENDANT CETTE PÉRIODE DE CRISE, PENSONS À LES SOUTENIR!

CONCOURS

**Cotiser à son REER/CELLI,
c'est gagnant**



8 prix de 2 500 \$ à gagner

Pour réaliser vos projets, cotisez à un REER ou à un CELLI d'ici le 1^{er} mars 2022 inclusivement. Vous courrez la chance de gagner l'un des 8 prix de 2 500 \$*.

**Caisse de Gentilly-Lévrard-
Rivière du Chêne : 819 298-2844**
desjardins.com/concours-reer-celi

 **Desjardins**

* Aucun achat ni contrepartie requis. Concours ouvert du 1^{er} janvier au 1^{er} mars 2022 inclusivement aux membres d'une caisse Desjardins du Québec ou de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. Valeur totale des prix : 20 000 \$. Huit tirages auront lieu aux dates suivantes : les 13, 20 et 27 janvier, les 3, 10, 17 et 24 février et le 10 mars 2022. Certaines conditions s'appliquent. Détails et règlement disponibles au site ci-haut.

Résidence Des-Jardins-les-Becquets

102, Narcisse-Beaudet

Saint-Pierre-les-Becquets, Qc

G0X 2Z0 819-263-2424

Sylvie Gauvin, directrice générale

residencejardinslesbecquets@gmail.com

Site Web: residencesauroresboreales.ca

1 ½, 2
½ disponibles.
Venez nous
rencontrer pour
un choix éclairé.
Nous rachetons

À la Résidence, il fait bon y vivre !

Nous sommes à l'écoute des besoins des résidents et de leur famille;

*Nous priorisons le maintien de l'autonomie,
en offrant une belle qualité de vie, dans un environnement
familial, sécuritaire, chaleureux et dynamique.*

Vivre le moment présent!



À la Résidence Des-Jardins-les-Becquets, que vous soyez une personne seule ou en couple, vous choisissez plus qu'un appartement, vous adoptez un rythme de vie unique qui allie confort, tranquillité et sécurité. Située au centre du village, voisin de la bibliothèque et de la salle de l'Âge d'Or, d'une Caisse Desjardins et à proximité de l'Église.

Personnel qualifié, présent 24h/7jours.

La résidence offre 47 appartements et 10 lits, sur 3 étages, ascenseur à tous les niveaux. Notre résidence est admissible au crédit pour maintien à domicile permettant l'accès à toutes les bourses.

Nous vous offrons une gamme variée de services inclus, contactez-nous pour en connaître tous les détails.

SECTEUR « AILE PROTHÉTIQUE »

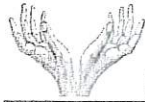
Nous offrons 10 chambres pour personnes en **grande perte d'autonomie**, avec troubles cognitifs ou démences diverses. Un milieu de vie **sécurisé**, suivi médical rigoureux, avec aide à l'habillement, aide aux soins d'hygiène, aide aux déplacements, accompagnements et encadrement dans les activités de la vie quotidienne et domestique. Informez-vous, tarifs abordables et accessibles.

Pour vous accueillir Sylvie Gauvin, directrice générale 819- 263-2424, poste 504

Pensée du mois

« Grandir en préservant la joie au cœur, c'est vieillir en beauté. »





Dans la MRC, on vous aide !!!!!!!!!!!!!



Association des personnes proches aidantes de Bécancour-Nicolet-Yamaska 1 855 350-0076 (sans frais)

CID de la MRC de Bécancour

Aide aux entreprises- Programmes adaptés à vos besoins : **819 298-2070**

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE: 819-288-5533 OU 1 855 788 5533 sans frais

ÉPIKURA

Aliments semi-solides à texture adaptée_aident à mastiquer, à avaler, ne collent jamais au palais et diminuent le risque d'étouffement. Les plats sont élaborés avec des nutritionnistes.

Pour plus d'information, rejoindre France Paquin

Mamies tendresse : pour les familles ayant un enfant de moins de 1 an

Pour vous inscrire ou obtenir de l'information : Maryse Deshaies 819 288-5533 ou Nathalie Pépin 819 298-2228

Popote roulante

Service offert aux personnes de 65 ans et + qui sont dans l'incapacité physique ou morale de se préparer un repas convenable et les personnes de 65 ans et + vivant une convalescence, deuil ou un handicap.

Programme Pair

Le programme est un service d'appels téléphoniques automatisés qui joint les aînés pour s'assurer de leur bon état de santé.

La Chrysalide

Dépression, mal de vivre, conflit familial etc . Pour aide et information **819 298 9292**

Maladie d'Alzheimer

Pour plus d'information et obtenir des services :

Société d'Alzheimer Centre-du-Québec : **819 293-4478**

CSSS Bécancour-Nicolet-Yamaska : 819 293-2071 (poste 54166 secteur Bécancour / poste 54148 secteur Nicolet-Yamaska)

Coopérative de Solidarité d'Aide Domestique 873 887 1210

☎ Urgence : 911 Centre anti-poison : 1-800-163-5060

☎ Info-Santé : 811 Info-crime : 1-800-711-1800

Services publics :

Bibliothèque : 819-545-2127 p. 3

Bureau de poste : 819-283-2134

Bureau municipal : 819- 545-2127

Directrice générale : Sophie Millette p. 2

Directeur des travaux publics : Marco Bérubé p. 1

Adjointe : Josée Dubois p. 0

Heures d'affaires :

Lundi au jeudi : 8h30 à 12h00 - 13h00 à 16h30

Vendredi : fermé

Mairesse : Ginette Deshaies

Conseillers :

Christian Desrochers Monique Fortier

Michel Beauchesne Pierre Sévigny

Yves Desrochers Donatien Beaulieu

Dépanneur Marielandais : 819-283-2220

Échos Ste-Marie :

Responsable : Monique Fortier : 819-283-2202

Écoles :

Centre St-Laurent (adultes) : 819-283-2833

Marie-Sophie (primaire) : 819-288-5712 p : 5400

École secondaire Les Seigneuries : 819-263-2323

Incendie Ste-Sophie : 819-288-5694

Services religieux :

Curé : Gilles Lapointe

819-297-2921

Services des Loisirs et Environnement :

Club social Ste-Marie-de-Blandford

Centre Marielandais : 819-283-2100

Christian Desrochers (président) 819-283-2949

Pour réservation de la salle :

Jean-François Landry : 819- 990-0789

Fadoq Ste-Marie

Michel Delisle (président) 819-283-2430

Parc de la rivière Gentilly

819-298-2455 ou 819-384-5634

Comité environnemental du lac Rose

Jacques Maltais 819-545-2025

Services sociaux :

Aide Abus Aînés : 1-888-489-2287

Association La Passerelle : 819-233-9143

Carrefour Jeunesse-emploi : 819 : 298-4752

Centre d'action bénévole : 819-288-5533

Centre de femmes Parmi-Elles : 819-298-2585

Centre prévention suicide les Deux Rives sans frais :

1-866-Appelle (277-3553) 24h/7 jrs

CLSC Fortierville : 819-287-4442 poste 50300

Point de service à Gentilly : 819-298-2144 Tél. à

Gentilly pour être transféré à Fortierville sans frais

1-855-852-7784

Familiprix (Gentilly) : 819-298-2215

Info-Aidant pour les aînés : 1-855-852-7784

LaRue Bécancour (travailleur de rue) : 819-298-4799

La Traverse du sentier(santé mentale) : 819 293-6416

Médiation citoyenne : Hélène Ricard : 819-293-8671

Pharmacie Bérubé & Richard (Fortierville) 819 287-5848
















SOS Violence conjugale : 1-800-363-2266

Sûreté du Québec (Gentilly) : 819-298-2211

Tel-Jeune: 1-800-263-2266



Février 2022

		1  13h14 	2  18h00-19h00	3	4	5
6	7  19h30 conseil	8  13h14h30 	9  18h00-19h00	10	11	12
13	14 	15  13h14h30   Date de levée	16  18h00-19h00	17	18	19
20	21	22  13h14h30 	23  18h00-19h00	24	25 ----- 27	26 ----- 28 -